Impatience, optimisme, risques, circulation.

Voilà 10 ans que la presse nous en parle, mais cette fois, c'est la bonne.
Le journal Sud ouest (18/02) nous l'annonce, avec image de synthèse à l'appui, c'est pour fin mai !

Cette image de synthèse, orientée en légère plongée et adroitement colorisée, laisse à penser que cet édifice est presque imperceptible dans son environnement.
L'édile-président a visité le chantier. La construction est contemporaine, élégante et sobre, s'empresse-t-il de souligner. Il est ravi, et semble brûler d'impatience de le voir fonctionner. La végétalisation répond à ses aspirations, lui le forestier qui veille toujours sur l'environnement.
Pour lui, tout est parfait puisqu'il a réalisé son rêve : un crématorium à Biganos, porté par la seule Biganos, car pour lui, ses finances in fine bénéficieront d'un revenu annuel de quelque 20 à 30 000 €.
Contrairement à l'article de presse, les risques ne sont pas à la charge de l'exploitant ; les journalistes n'ont pas bien fait leur travail vu que, selon le contrat de concession, en cas de cessation de l'activité et quelle qu'en soit la cause, la commune devra racheter les installations pour leur valeur non amortie. Mais cela importe peu à l'édile-président, son optimisme légendaire lui souffle que c'est impensable, même si cela s'est vérifié ailleurs !!
Un crématorium pouvait parfaitement se concevoir en intercommunalité eu égard à sa spécificité, considérant que charges et recettes, et même risques, doivent être partagés. Par ailleurs, le site se prête-t-il vraiment à une telle structure ? Certes, les bords du Lacanau permettent d'être tournés vers la quiétude de la nature, mais pour accéder à ce site, on s'éloigne de la paisibilité. Quand un convoi arrivera dans la zone commerciale, il rencontrera une voirie étroite à partager avec les véhicules venant des multiples commerces de ce secteur ; peut-être un jour devra-t-il accorder la priorité aux services de secours qui, au moyen de leurs avertisseurs tonitruants, demanderont le passage !
Tout cela n'a pas eu l'air de capter l'attention de l'édile-président. Comme il a su le dire pour ceux qui cherchent une place aux abords de la gare : « ils se débrouilleront ».
Ceci observé, un crématorium dans ce secteur géographique (Sud Bassin-Landes girondines) avait sa raison d'être, mais pour la partie du Nord Bassin, les évidentes difficultés de circulation enverront toujours les convois vers Mérignac, ZAC ou pas ZAC de centre-ville.{jcomments on}